



50^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Session commémorative (15 juin 2022)

Intervention du Luxembourg

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne. Ma délégation remercie les panélistes pour leurs témoignages qui représentent une riche diversité d'expériences. Ma délégation apprécie particulièrement les interventions des représentantes de la société civile et des mandataires et fonctionnaires de l'ONU, anciens et actuels.

Comme jadis les Nations Unies dans les mots de Dag Hammarskjöld, le Conseil des droits de l'homme n'a pas été créé pour faire accéder l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer. Dans un monde en proie à des crises multiples et multidimensionnelles, le CDH a remarquablement bien résisté à l'épreuve du temps.

Grâce à un mandat ambitieux qui lui a été confié par la résolution AG 60/251, le Conseil a pu naviguer une cinquantaine de sessions ordinaires et 34 sessions extraordinaires et 40 sessions de l'examen périodique universel.

Ses fonctions centrales restent indispensables, à savoir : la prévention ; le plaidoyer et le suivi de situations qui nécessitent son attention urgente ; une collaboration active de pairs entre états au sein de l'Examen périodique universel ; finalement l'accompagnement pratique de pays prêts à renforcer leur dispositif national pour la protection des droits humains sous le point 10.

Nous ne sommes pas toujours d'accord au sein de ce Conseil. Nos désaccords révèlent des conceptions parfois irréconciliables des droits humains, malgré le fait que leur universalité, indivisibilité et inaliénabilité est consacrée par la Déclaration Universelle, les deux Pactes, les neuf Conventions et la Déclaration et le Programme d'Action de Vienne. Néanmoins, la diplomatie multilatérale l'emporte toujours.

Nous n'avons pas d'alternative à ce Conseil. Pour le dire en paraphrasant le grand penseur et bienfaiteur de la toute proche ville-frontière de Ferney-Voltaire: "Si le Conseil des droits de l'homme n'existe pas, il faudrait l'inventer."

Je vous remercie de votre attention.